

COMPOSITION DE JURY DE LA LICENCE PROFESSIONNELLE
Métiers de la GRH : Assistant

Le président de l'université Savoie Mont Blanc,

- Vu** le code de l'éducation, notamment ses articles L.613-1 et L.712-2,
Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, licence professionnelle et de master,
Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 relatif à la licence professionnelle, notamment son article 13,
Vu la délibération du conseil d'administration de l'université Savoie Mont Blanc en date du 22 octobre 2013 relative à la délégation de compétences aux directeurs de composantes en matière de nomination des jurys d'examens,
Vu la proposition du directeur de l'institut universitaire de technologie (IUT) de Chambéry,

ARRÊTE 2024-667

Article 1 : Pour l'année universitaire 2024-2025, la composition du jury d'examens de **LICENCE PROFESSIONNELLE**

Mention : *Métiers de la GRH : Assistant*

Spécialité : *Gestion opérationnelle et stratégique des RH et de la paie*

pour la **validation du diplôme** est fixée comme suit :

Nom Prénom	Qualité (MCF, PR, PRAG, PRCE)
Présidente ➤ ROIZOT Aude	Enseignante
Vice-président ➤ PICARD Christian	MCF
Membres ➤ GATUMEL Mathieu ➤ AMBLARD Aurélie	MCF Professionnelle

Article 2 : Le présent arrêté sera affiché dans les locaux de l'IUT de Chambéry sur le site universitaire du Bourget du Lac.

Article 3 : La directrice générale des services, le vice-président de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) du conseil académique et le directeur de l'IUT de Chambéry, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté

Fait à Chambéry, le 03/12/2024

Le Directeur
de l'IUT de Chambéry
Christian PICARD
Christian PICARD

Ampliation aux membres du jury d'examens